

Image not found or type unknown



Remboursement frais de port

Par **yannick**, le **23/10/2009** à **10:21**

Bonjour, j'ai vendu par internet des jantes de voiture. L'acheteur m'a demandé de les expédier. Il a reçu le colis mais les jantes ne lui conviennent pas (je me serais trompé de taille d'après lui). Il m'a renvoyé le colis. Il me réclame le remboursement de l'objet (ce que j'accepte sans discuter). Il me réclame le remboursement la totalité des frais de port (aller et retour). Est-il dans son droit ? merci